

# **BOAMP.fr**Bulletin officiel des annonces des marchés publics

#### Avis de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <a href="https://www.boamp.fr/pages/avis/?">https://www.boamp.fr/pages/avis/?</a> q=idweb:24-38377

Département(s) de publication : 06

Annonce nº 24-38377

**Fournitures** 

#### Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CCAS de Cannes (06)

Correspondant: Lionel MERCIER

Adresse: 22 rue Borniol, 06400 Cannes

Coordonnées:

**Télécopieur :** +33 493063180 **Courriel :** Imercier@ccas-cannes.fr

Adresse internet: http://www.ccas-cannes.fr/

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

## Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Fournitures de vêtements de travail et de chaussures de sécurité pour les agents du CCAS de Cannes

Lieu d'exécution et de livraison : cccas de cannes, 06400 cannes

## Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales: La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique. Il s'agit d'un marché de type « accord-cadre » à bons de commande soumis aux dispositions des articles R. 2162-2 et R. 2162-13 et 14 du code de la commande publique. Marché décomposé en 2 lots: - Lot n° 1 = Vêtements de travail - Lot n°2 = Chaussures de sécurité Conformément à l'article R. 2123-5, le CCAS de Cannes se réserve la possibilité de négocier.

Refus des variantes.

#### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services): 21/05/2024

#### Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Confère Dossier de Consultation de Entreprises

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Confère Dossier de Consultation de Entreprises

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires

de services : Confère Dossier de Consultation de Entreprises

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature : Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-ducandidat)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- Formulaire ATTRI1, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie. gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

#### Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

• Prix: 60%

• Valeur Technique: 40%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

#### Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-05

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CCAS de Cannes

Adresse: 22 Rue Borniol, 06400 Cannes

Coordonnées:

Adresse internet: http://www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées:

Conditions de remise des offres ou des candidatures: Les candidatures et les offres seront communiquées par voie électronique sur la plateforme dématérialisée mise en place par le CCAS de Cannes sur le site internet www.marches-securises.fr (profil d'acheteur). La transmission par simple support physique (CD, DVD, USB ou autre support) n'est pas autorisée. Pour déposer sa candidature et son offre par voie électronique, l'opérateur économique se rendra sur le site www.marches-securises.fr et créera son compte en suivant les instructions données par la plate-forme puis accédera à l'espace dédié à la remise de la candidature et de l'offre. Si l'opérateur économique souhaite disposer d'une assistance dans le cadre du dépôt de sa candidature ou de son offre par voie électronique, il peut contacter la Hotline proposée par le groupe Atline, éditeur de la plateforme www. marches-securises.fr (tél.: 04 92 90 93 27). Atline propose également une assistance par mail (contact@atline.fr).

## Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- Lot(s) 1 Vêtements de travail
- Lot(s) 2 Chaussures de sécurité

### Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante : http://www.marches-securises.fr Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une

correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées via la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation s'il télécharge le dossier sans s'identifier, ou bien en raison d'une erreur qu'il aurait fait dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2024